



Mariage entre deux étrangers en France

Par Hafa

Bonjour,

Je suis étrangère et je réside en France depuis plus de 6 ans. J'aimerais épouser un étranger qui ne réside pas en France. La question que je me pose c'est le séjour après le mariage ,est ce que mon mari pourra vivre avec moi en France ?

Merci d'avance pour vos réponses.